

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
RÉGION DE L'OUEST  
\*\*\*\*\*  
DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE BABADJOU  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS *A*



REPUBLIC OF CAMEROUN  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
WEST REGION  
\*\*\*\*\*  
BAMBOUTOS REGION  
\*\*\*\*\*  
BABADJOU COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL SECRETARIAT  
\*\*\*\*\*  
SERVICE OF PUBLICS CONTRAT

**DECISION MUNICIPALE N°06 /23/DM/ CBBJ/SG /SMP.**

**Portant attribution du Marché  
Objet du dossier D'appel Appel d'Offre**

506

N°07/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 10/05/2023 POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEKOTSO SUR LE TRONCON  
DE ROUTE CMA-BABADJOU-CARREFOUR DJIBOUTI-  
MARGE FRONTALIER, DANS L'ARRONDISSEMENT DE  
BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.)  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BABADJOU, MAITRE D'OUVRAGE**

- Vu** la Constitution ;  
**Vu** la loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.  
**Vu** la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code général des collectivités Territoriales décentralisées  
**Vu** la Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour L'Exercice 2021 ;  
**Vu** le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes, établissements Communaux modifié et complété par le Décret N° 90/1464 du 05 Novembre 1990 ;  
**Vu** le Décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales notamment celle de Babadjou ;  
**Vu** le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
**Vu** Le Décret n° 2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement Des commissions de passation des marchés Publics ;  
**Vu** le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;  
**Vu** Le Décret n° 2023/189 du 06 avril 2023 portant nomination de Monsieur DIBANGO DAVID DADOR, Administrateur civil Principal, comme Préfet du Département des Bamboutos ;

Vu L'Arrêté n° 000212//A/MINDDEVEL du 05 Mars Août 2020 constatant l'élection du Maire et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 ;  
Vu l'Arrêté conjoint N° 00000018/A/ MINDEVEL / MINFI du 06 juillet 2022 portant nomination de Madame DJOUKA KAMGA Rolline Bernadette comme Receveur Municipal à la Commune de Babadjou.  
Vu La circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2023  
Vu la décision N° 01443/CAB/MINMAP du 11 Août 2014 constatant la composition des Commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;  
Vu Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;  
Vu le dossier d'appel d'offre national Ouvert N°07/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 10/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEKOTSO SUR LE TRONCON DE ROUTE CMA-BABADJOU-CARREFOUR DJIBOUTI-MARCHE FRONTALIER, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.) (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Vu Le procès-verbal N° 16 /PV/C.BBJ/CIPM/2023 du 17 Mai 2023 proposant l'attribution Du marché et de la lettre commande objet du Dossier D'Appel D'Offre National Ouvert N°07/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 10/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEKOTSO SUR LE TRONCON DE ROUTE CMA-BABADJOU-CARREFOUR DJIBOUTI-MARCHE FRONTALIER, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.) (EN PROCEDURE D'URGENCE) à ETS TEHLECK B.P YAOUNDE Tél 677 26 17 23 pour le Montant TTC de 59 959 806 (cinquante-neuf million neuf cent cinquante-neuf mille huit cent six) Francs CFA.

Considérant la nécessité de service ;

### DECIDE

Article 1<sup>er</sup> Le Marché objet de l'Appel d'Offre National Ouvert N°07/AONO/C.BBJ/SG/CIPM/23 DU 10/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEKOTSO SUR LE TRONCON DE ROUTE CMA-BABADJOU-CARREFOUR DJIBOUTI-MARCHE FRONTALIER, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.) (EN PROCEDURE D'URGENCE) est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée à ETS TEHLECK B.P YAOUNDE Tél 677 26 17 23 pour le Montant TTC de 59 959 806 (cinquante-neuf million neuf cent cinquante-neuf mille huit cent six) Francs CFA.

**Délai d'exécution : 06 mois.**

Article 2 : La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

#### Ampliations :

- ARMP/OUEST
- Fonds routier
- CIPM/BBDJOU
- MINMAP/BTOS
- AFFICHAGE
- CHRONO-ARCHIVES.

BABADJOU, le 12 JUIN 2023  
Madame Le Maire,  
  
Giséle TSANGUE